



LA SEMAINE DU SAIPER :
Du 4 novembre au 8 novembre 2019
contact@saiper.net

CONGRES 2019

CONGRES 2019

<http://www.saiper.net/blog/2019/10/06/congres-2019/>

vous pouvez déposer votre demande pour le 12 novembre 2019 jusqu'à ce lundi 4 novembre 2019.

Le congrès doit s'ouvrir à 8h30, 8h45 au plus tard. L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport financier
- Rapport d'activités
- Rapport d'orientation
- Election du bureau
- Intervention de nos camarades syndicalistes
- Présentation de la réforme des retraites et de la grève du 5 décembre 2019
- Pause
- Un certain de points d'actualités vont être abordés : l'école inclusive et le PIAL, la direction d'école, l'instruction obligatoire et ses conséquences dans nos écoles, la réforme de l'éducation prioritaire : suppression du label national pour les REP..., la réforme de la fonction publique et ses conséquencestous ces points dégradent nos conditions de travail et nous allons chercher ensemble des moyens pour améliorer cela : actions, manifestations.....



L'intersyndicale de l'éducation invite les personnels à manifester

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019 à 14H AU RECTORAT .

Des syndicats de l'Hexagone appellent à faire du mercredi 6 novembre prochain une journée de mobilisation (rassemblements, conférences de presse, demandes d'audience...). La FSU, l'UNSA-Education, le SGEN-CFDT, la FERC-CGT , SUD-Education ,SNUDI -FO et SAIPER UDAS appellent le 6 novembre à manifester pour " une réelle amélioration des conditions de travail des directeurs et directrices d'école, des enseignant-es et de tous les personnels qui font vivre les écoles, les établissements et les services" et " une meilleure reconnaissance de leurs professionnalités". Ils demandent "une organisation moins verticale et moins injonctive des écoles, établissements et services. L'organisation d'un travail plus collectif et à des rythmes plus respectueux de la qualité de vie au travail".

De même, ils profiteront de cette journée pour dénoncer, une nouvelle fois, la suppression programmée des CHSCT qui aggravera la prise en charge de celles et ceux qui sont en souffrance et que le suicide de Christine RENON entre autres ne se reproduise.

Ce même jour, le CHSCT de Pantin doit se réunir pour déterminer si le suicide de Mme Renon est imputable au service. Il nous faut l'accompagner jusqu'au bout.

Soyons nombreux ce mercredi !